

8 octobre 2013

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire

Service intermodalité, aménagement et logement
Division politiques techniques de l'aménagement

COLLOQUE « Construire en matériaux bio-sourcé en Pays de la Loire » du 8 octobre 2013

Propos d'ouverture de **Philippe VIROULAUD**

Directeur-adjoint de la DREAL des Pays de la Loire

Mesdames, Messieurs

Au nom de la DREAL des Pays de la Loire, je vous souhaite la bienvenue à Nantes pour ce colloque « Construire en matériaux bio-sourcés en Pays de la Loire ».

I. Contexte des politiques publiques et actions concernant les matériaux bio-sourcés :

1. Durant ces dernières années, le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) a soutenu le développement de 18 filières vertes porteuses de croissance et d'emplois, parmi lesquelles Le « bâtiment à faible impact environnemental » et la « biomasse valorisation matériaux ». En effet, le temps est venu de valoriser le potentiel écologique et économique de ces filières qui utilisent des matériaux et des techniques issus de temps immémoriaux.

Par matériaux bio-sourcés, il faut entendre l'ensemble des matériaux et produits dont une partie des matières premières est issue du monde du vivant (biomasse végétale et animale incluant les matières recyclées) ;

Je laisserai le soin à Jean-Michel Grosselin, (chargé de mission filières vertes) représentant ici l'administration centrale du ministère et I.Valade de la DREAL PdL, chef du service IAL de vous expliquer respectivement la teneur de ces politiques, la méthode mise en place au plan national mais aussi au plan régional pour soutenir, structurer ces filières, et mettre en relation les différents acteurs qui y travaillent et œuvrent à leur développement.

2. Les atouts des matériaux bio-sourcés utilisés en construction ne sont peut-être pas encore assez connus ; les experts présents aujourd'hui ne manqueront pas de parler de

leur fonction de stockage de CO², de leurs performances thermiques et hygrométrique, du confort sanitaire des logements ; ils insisteront aussi sur le fait que ce sont des ressources renouvelables, locales s'inscrivant dans une dynamique de territoire participant à diminuer l'impact environnemental de la construction.

3. Le développement de cette filière passe par l'implication des acteurs de circuits courts ou de circuits industriels et par une dynamisation des partenaires locaux, comme le montre l'étude qui vous sera présentée tout à l'heure, réalisée en 2012 par la CERBT pour la DREAL.

Qui dit développement d'une filière, dit souvent obstacles à franchir :

- obstacles d'ordre culturel : crainte de la dégradation des matériaux pour toutes sortes de raisons (feu, eau, rongeurs), question de la durabilité dans le temps, etc.
- obstacles d'ordre technique : besoin de développer la certification et les règles professionnelles concernant certains matériaux, difficultés en terme de couverture assurantielle, nécessité de formation de personnes qualifiées pour mettre en œuvre ces matériaux en utilisant les techniques appropriées.

Durant la journée, l'occasion sera donnée à plusieurs intervenants de revenir sur ces différents aspects, de partager sur les problématiques du développement de ces matériaux et de leurs modes constructifs au niveau national tout en mettant en perspective ce qui se passe dans la région Pays de la Loire.

Pour illustrer cette réalité dans notre région, 3 opérations vous seront présentées cet après-midi : l'une en Mayenne, l'autre en Maine-et-Loire, et la 3^{ème} en Sarthe. La diversité de ces opérations, la motivation des porteurs d'opérations vous montreront si besoin est, l'ambition de ces réalisations qui se placent d'emblée dans un projet d'ensemble dont l'économie générale dépasse largement le seul acte de construire pour se placer dans les problématiques sociétales d'aujourd'hui, en lien avec les objectifs posés par l'action publique autour de la transition énergétique.

II. Le colloque :

Cette journée a donc pour ambition de permettre la rencontre des différents acteurs mobilisés autour de ces filières, c'est à dire les maîtres d'ouvrage, les professionnels de la construction, les administrations et collectivités ou des organismes techniques (CSTB, ADEME, Construction&Bio-ressources), les assureurs et organismes de formations ;

Le but de ces rencontres est de :

- valoriser les atouts de ces matériaux et techniques de construction,
- convenir de ce qui doit encore évoluer et être structuré avec la participation de chacun des acteurs intervenant dans ces filières,

- voir comment mener des travaux au plan local relayant et alimentant une volonté affirmée au plan national de faire évoluer les points qui font aujourd'hui débat.

Impulsé par la DREAL, ce colloque a été monté autour d'un large partenariat issu notamment du comité régional des professionnels de la construction : je veux remercier chacun de son implication dans le montage de cette journée, comme je remercie bien-sûr chacun des intervenants.

J'invite chacun et chacune d'entre vous, qui êtes venu alimenter ces travaux pour faire avancer les choses sur ces techniques à la fois anciennes, mais aussi innovantes, à exprimer leur vision du sujet et à partager l'ambition de concevoir pour demain des bâtiments à très faible impact environnemental.

Je vous souhaite une bonne journée à tous !

Philippe Viroulaud

Directeur-adjoint

de la DREAL des Pays de la Loire